## EURODOM

# *L’Europe et les Départements français d’Outre-mer*

InfoRup

**Semaine du 31 août au 04 septembre 2015**

**PUBLICATION DU RAPPORT DU 10ÈME CYCLE DE NÉGOCIATION DU TTIP :** Pour rappel, le 10ème cycle de négociation du TTIP s’est déroulé du 13 au 17 juillet à Bruxelles. Un rapport de ces discussions, apportant des éléments supplémentaires aux déclarations des négociateurs, a été publié le 29 juillet. Aucune discussion tarifaire n’a été engagée lors de ce cycle. Ce rapport note une avancée concernant les questions réglementaires portant sur la coopération, la cohérence des textes, la sécurité alimentaire ou encore la santé animale ainsi que végétale. Des discussions ont également eu lieu au sujet de la concurrence, des entreprises publiques, des subventions et des PME. Concernant l’accès au marché, les deux parties ont révisé leurs offres notamment dans le secteur des services. En effet, il n’y aura aucune ingérence prévue au sein du TTIP concernant la manière dont les pouvoirs publics fournissent, assurent et gèrent leurs services publics. Les discussions touchant à l’agriculture ont essentiellement porté sur la proposition de texte sur les vins émanant de l’Union européenne et sur la proposition de texte sur les boissons spiritueuses émanant des Etats-Unis, ainsi que de questions non tarifaires. Concernant le commerce, les négociations avaient trait aux droits de douane et aux licences. Les discussions sur les obstacles techniques au commerce (OTC) ont eu pour sujet l’amélioration de l’évaluation de la conformité des produits (santé et sécurité) ainsi que les normes et la transparence. Enfin, les débats sur les pesticides ont portés sur la limite maximum de résidu autorisé (LMR), mais s’est conclue sur la nécessité de porter la poursuite des discussions au niveau des experts. Le prochain cycle de négociations aura lieu lors du dernier trimestre 2015 aux Etats-Unis.

**REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL AGRIPÊCHE** : Pour faire face à la crise économique qui touche les secteurs laitiers et de l’élevage de nombreux Etats membres de l’Union européenne, la Présidence luxembourgeoise a convoqué une réunion extraordinaire du Conseil Agriculture, ce lundi 7 septembre à Bruxelles. Cette situation difficile qui touche un certain nombre de produits agricoles est le résultat de la conjonction de plusieurs facteurs : l’extension de l’embargo russe sur les produits agroalimentaires européens, une baisse de la demande chinoise ou encore la sécheresse prolongée de cet été. La réunion commencera avec une présentation de l’évolution récente des marchés agricoles de l’UE par la Commission avant de laisser place à un débat entre délégations sur les moyens à mettre en œuvre pour faire face à la crise. En parallèle, la commission de l’Agriculture du Parlement européen tiendra une réunion exceptionnelle, mardi 8 septembre, à l’occasion de la session plénière à Strasbourg, en présence du Commissaire en charge de l’Agriculture, Phil HOGAN. En effet, un certain nombre d'Etats membres ont été affectés par des baisses importantes de prix agricoles au cours de ces dernières semaines, en particulier dans les secteurs du lait et de la viande, alors que les marchés agricoles étaient déjà affaiblis par l'embargo russe sur les produits alimentaires de l'UE.

**L’UE ET LE VIETNAM SONT PARVENUS À ACCORD DANS LES NÉGOCIATIONS POUR UN ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE :** Le 4 août dernier, la Commissaire en charge du commerce extérieur Cecilia MALMSTRÖM a annoncé que les négociateurs du futur accord de libre-échange entre l’UE et le Vietnam sont parvenus à un accord de principe sur le contenu de l’accord. Selon la DG TRADE, ce nouvel accord, dont les négociations avaient débuté en juin 2012, sera l’accord de libre-échange le plus ambitieux et le plus global que l’UE a conclu avec un pays en développement. Seuls quelques produits agricoles ne seront pas entièrement libéralisés, mais seront soumis à des contingents. Ce sera notamment le cas du sucre et du riz. Le texte de l’accord, dont les détails techniques seront probablement finalisés au cours de l’automne, devrait être validé avant la fin de l’année. A ce moment-là, les positions de négociations seront rendues publiques. Puis viendront les phases de traduction dans les langues de l’UE (3 à 6 mois), et la signature finale par les Etats membres et le Vietnam. Le texte devra ensuite être approuvé par le Conseil et le Parlement européen. Au Parlement, le rapporteur sur ce dossier devrait être Jan ZAHRADIL (ECR/République Tchèque). L’eurodéputée française Marielle de Sarnez (ADLE – France) devrait être rapporteur fictif sur ce dossier.

**PRÉSENTATION PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE DES ACTES DÉLÉGUÉS ET DES ACTES D'EXÉCUTION DU FEAMP LORS DE LA COMMISSION PECH DU PARLEMENT EUROPÉEN** : Jeudi 3 septembre, lors de commission de la Pêche du Parlement européen, la Commission européenne a présenté le dernier des trois actes d’application du FEAMP, qui concerne le niveau de correction financière applicable en cas de non-respect des règles de la Politique Commune de la Pêche (PCP). Elisa ROLLER (DG MARE/ Politique structurelle et analyse politique), s’exprimant au nom de la Commission, est intervenue pour rappeler l'historique des trois actes délégués du FEAMP. Le premier portait sur les interruptions et suspensions de paiement en cas de non-respect des règles de la PCP. Le deuxième permettait à la Commission de lister les cas de non-respect des règles de la PCP. Enfin le troisième, qui concerne le correctif forfaitaire, est celui ayant nécessité le plus de discussions avec les Etats membres dans le cadre du groupe d’experts. .Le Parlement, qui a été saisi sur ce texte le 21 août, sera amené à se prononcer avant le 21 octobre. Alain CADEC (PPE/France), Président de la commission PECH et rapporteur sur cet acte délégué, y est favorable. Pour répondre à une question émise par un eurodéputé sur la publication des programmes Opérationnels, devant mettre en application le FEAMP sur le territoire des Etats membres, la représentante de la Commission a indiqué que sur les 27 PO, 14 ont été adoptés (Autriche, Chypre, Lettonie, Malte, Pays-Bas, Suède, Slovénie, Slovaquie…). Les autres PO font encore l'objet de discussions : cinq Etats membres ont envoyé des versions corrigées à la Commission et quatre autres doivent les envoyer ce mois-ci. Une adoption pleine et entière des PO serait prévue d'ici à la fin de l’année. Alain CADEC a fait remarquer que les pays les plus impactés par la PCP ne faisaient pas partie de cette liste (France, Espagne, Royaume Uni...). A ce sujet, le Président de la commission PECH a déclaré "*on est en septembre 2015, ça fait long, l'Europe doit aller plus vite*".

**CONFERENCE DE LA DG MARE ET DU CRPM AUTOUR DES INVESTISSEMENTS BLEUS ET DU SOUTIEN DE L’UNION EUROPEENNE AUX REGIONS MARITIMES :** La DG MARE, en collaboration avec la Conférence des Régions Périphériques et Maritimes (CRPM), organise le mardi 22 septembre 2015 un séminaire sur « *les investissements bleu et le soutien de l’Union européenne aux Régions maritimes*». En effet, le Plan JUNCKER de 315 milliards d’Euros (Fond Européen d’Investissement Stratégique) doit contribuer à la croissance bleue et à la création d’emploi dans l’UE pour la période 2014-2020. Ce séminaire aura ainsi pour but d’anticiper dans quelles mesures ce fond pourra bénéficier aux régions maritimes. Il en présentera également les priorités. Il s’articulera autour de trois axes : les investissements maritimes, les profits qui découlent de l’économie bleue (énergies renouvelables, synergie avec les autres secteurs …) et de la Croissance bleue au travers de la PCP. Cette rencontre, en présence du Commissaire en charge des Affaires maritimes et de la Pêche, Karmenu VELLA, sera marquée par les interventions de l’eurodéputé Gesine MEISSMER (ADLE/Allemagne), Présidente de l’Intergroupe Mers, Rivières, Iles et Zones Côtières au Parlement européen, de João AGUIAR MACHADO, Directeur Général de la DG MARE, de Vasco CORDEIRO, Président du CRPM, ou encore de Mario AYMERICH, Directeur du Département environnement et région à la Banque Européenne d’Investissement. Outre des intervenants du monde maritime, ce séminaire verra aussi la présence de membres de la DG GROWTH (Alain ALEXIS, Chef d’Unité Industries de défense, aéronautique et maritimes) et de la DG REGIO (Colin WOLFE, Croissance intelligente et durable et Europe du Sud). Pour toute inscription : <http://blueinvest.onetec.eu/form.html>

**OUVERTURE D’UNE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA STRATEGIE EN MATIERE DE STATISTIQUES AGRICOLES POUR 2020** : Dans le but de moderniser ses méthodes de travail, le Système européen des statistiques agricoles de la Commission européenne a ouvert une période de consultation publique. Tous les utilisateurs des statistiques agricoles sont invités à participer à cette consultation afin de présenter leurs avis sur les méthodes actuelles de calculs de statistiques agricoles, les problèmes rencontrés, et soumettre d’éventuelles suggestions. L’objectif de cette consultation est de mieux comprendre les besoins et priorités des utilisateurs de statistiques agricoles européens afin de fournir les données nécessaires de manière efficace et précise. La consultation publique est ouverte jusqu’au 18 novembre 2015 et accessible via le lien suivant :

<https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/AgriculturalStatistics2020>

**NOUVELLE ORGANISATION DU MARCHÉ DE L’ÉNERGIE** : Le 15 juillet dernier, la Commission a lancé deux consultations publiques sur le marché de l’énergie. Celles-ci sont ouvertes jusqu’au 8 octobre 2015. Sont invités à y répondre les autorités des Etats membres de l’UE, les acteurs du marché de l’énergie et leurs associations, les ONG, les consommateurs d’énergie ainsi que toutes personnes concernées. Dans le cadre de sa politique climatique, la Commission envisage une refonte du marché européen de l’électricité afin de développer l’Union de l’énergie qui est un des principaux objectifs du Plan Juncker. La stratégie européenne pour l’Union de l’énergie comprend cinq volets : sécurité de l’approvisionnement ; [un marché intérieur de l'énergie totalement intégré](http://ec.europa.eu/priorities/energy-union/fully-integrated-internal-energy-market/index_fr.htm) ; efficacité énergétique ; [réduction des émissions](http://ec.europa.eu/priorities/energy-union/emissions-reduction/index_fr.htm) ; recherche et innovation. L’objectif de la première consultation est de recueillir des avis sur les questions soulevées par ce projet, telles que les améliorations des investissements et de fonctionnement du marché, l’intégration des énergies renouvelables au marché, ou encore la gouvernance du marché intérieur de l’électricité. Pour répondre à la consultation sur une nouvelle conception du marché de l'énergie : <https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/8d5b585d-adec-7136-6540-dd3c1eb42ccb>. La seconde consultation, complétant la consultation précédente, porte sur la prévention des risques dans le domaine de la sécurité de l'approvisionnement en électricité. L'objectif de celle-ci est d'examiner le rôle des autorités nationales dans la prévention et la gestion des risques liés à la sécurité de l'approvisionnement en électricité, et à la façon d'améliorer leur coopération dans un contexte transfrontalier. Pour répondre à la consultation sur la préparation aux risques dans le domaine de la sécurité de l'approvisionnement en électricité :

<https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/PublicConsultationENERB4>

**AGENDA DE LA SEMAINE DU 07 AU 11 SEPTEMBRE 2015**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **PARLEMENT EUROPEEN** | **COMMISSION EUROPEENNE** | **CONSEIL DE L’UE** | **MINISTÈRES FRANÇAIS** |
| **Lundi****07/09** | **Session plénière au Parlement européen de Strasbourg**Débats : Exploiter le potentiel de création d'emplois et de croissance de la recherche et de l'innovation dans l'économie bleueRapport : Joao FEREIRRA (GUE/Portugal) |  | **Conseil « Agriculture et pêche »*** Crise économique, en particulier dans le secteur laitier et dans celui de l'élevage ;
* Incidence sur le marché de l'UE de l'interdiction d'importation de produits agricoles de l'UE imposée par la Russie
 |  |
| **Mardi****08/09** | **Session plénière au Parlement européen de Strasbourg** **Commission de l’Agriculture :**Échange de vues avec Phil HOGAN, Commissaire chargé del'agriculture et du développement rural**Discussion commune - Accords de pêche :**Accord de partenariat dans le secteur de la pêche avec Madagascar: possibilités de pêche et contrepartie financièreRicardo SERRÃO-SANTOS (S&D/Portugal)**Vote :** Exploiter le potentiel de création d'emplois et de croissance de la recherche et de l'innovation dans l'économie bleue |  |  |  |
| **Mercredi****09/09** |  **Session plénière au Parlement européen de Strasbourg****Vote :**Accord de partenariat dans le secteur de la pêche avec Madagascar: possibilités de pêche et contrepartie financière | **A l’occasion de la session plénière de Strasbourg,**  **Discours annuel sur l’état de l’Union de Jean-Claude JUNCKER, Président de la Commission européenne, adressé aux Eurodéputés, un an après son entrée en fonction**  |  |  |
| **Jeudi****10/09** | **Session plénière au Parlement européen de Strasbourg** |  |  |  |
| **Vendredi** **11/09** |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |